



Acte d'Amour

Rapport Final

VIOLENCE FONDÉE SUR LE GENRE

Contexte

La venue de la pandémie du Covid 19 a mis en lumière la présence d'une autre crise, qui bien qu'elle ne soit pas nouvelle, a connu une croissance inquiétante ces derniers mois. Le gouvernement fédéral, sous la gouverne du ministre des Femmes et de l'Égalité des genres, a décidé de s'attaquer au problème en mettant sur pied un plan d'action national sur la violence fondée sur le genre. C'est dans le cadre de l'élaboration de ce plan que les organismes du milieu ont été sollicités pour tenir des consultations auprès de leurs clientèles respectives, en vue d'obtenir des pistes de solutions qui viendraient directement d'elles.

Ce rapport est le résultat de la consultation menée par l'organisme acte d'Amour, conduite essentiellement auprès de sa clientèle, les femmes immigrantes et racisées. Acte d'Amour est un organisme dont la mission est de briser l'isolement des personnes âgées, d'offrir des programmes et ateliers pour traiter les problèmes auxquels sont confrontés les jeunes et finalement de favoriser une intégration réussie des femmes immigrantes à la société québécoise. L'organisme acte d'Amour tient à remercier toutes ces femmes qui ont promptement accepté d'ajouter leur voix à celles de nombreuses autres canadiennes, qui ont choisi de dénoncer ce fléau qu'est la violence fondée sur le genre, mais surtout de proposer des pistes de solutions, qui espérons-le, seront implémentées pour venir définitivement à bout de cette problématique.

Processus de la consultation

Méthode de recrutement

Il était important pour notre organisme que les femmes, qui sont les personnes directement concernées par cette problématique dans notre communauté, soient impliquées dans le processus de la consultation, du début à la fin. Ce sont les personnes qui doivent y faire face au quotidien, que ce soit en tant que victime ou en tant que témoin. C'est pourquoi nous avons utilisé des ambassadrices pour recruter les

personnes qui allaient participer aux tables rondes de consultation. Le principe est simple, il s'agit de choisir une femme qui est un leader dans sa communauté, que ce soit par rapport aux services qu'elle rend ou au respect dont elle jouit, et de lui demander de réunir un certain nombre de femmes qui se sentiront libre de parler de ce sujet. Cette approche de l'ambassadrice, qui pourrait aussi être appelée mobilisatrice communautaire, est une approche utilisée par de nombreuses organisations internationales. Elle est souvent utilisée quand il existe des obstacles qui peuvent nuire à la communication par rapport à un sujet particulier. Dans le cas de la violence, c'est un sujet très personnel pour les femmes, et qui peut susciter une certaine honte pour de multiples raisons. Elles avaient donc besoin d'une personne de confiance qui pouvait les guider dans cette discussion. Et pour maintenir ce lien de confiance, une lettre de remerciement a été envoyée à chaque participante à la fin de chaque table ronde.

Nous avons également utilisé les médias pour créer un momentum autour de cette consultation et galvaniser les femmes. Un article paru dans le journal *Montréal Gazette*¹ a parlé des différents types de violence que peuvent vivre les femmes immigrantes.

Résultats du recrutement

Seize tables rondes, avec en moyenne dix participantes, ont été organisées avec les femmes de diverses communautés culturelles. Il y en avait qui étaient d'origine africaine, moyen-orientale, latino, caribéenne et européenne. Ces femmes représentaient également différents groupes dans la société, il y a eu un groupe de femmes noires d'impact, une militante des droits des femmes en situation de handicap, une table avec des représentantes du milieu et plusieurs femmes qui ont accepté de témoigner des violences qu'elles ont subies. Cette diversité était aussi visible dans les langues des participantes: nous avons eu onze tables en français, deux en espagnol et trois en anglais. Ce mélange culturel a permis d'avoir une plus grande perspective de tous les aspects de la violence fondée sur le genre qu'on retrouve au Canada et

¹ Article en annexe

comment elle est vécue dans ces communautés immigrantes et racisées. Un sondage destiné à un plus grand public de femmes et de jeunes femmes a permis de compléter les consultations des tables rondes; cent-cinquante-deux femmes ont été sondées. Toute cette mobilisation a permis de consulter deux-cent cinquante femmes immigrantes ou appartenant à des minorités visibles et linguistiques.

Les Femmes immigrantes, un public complexe

Définition de la femme immigrante

Une femme immigrante est une femme qui a déjà été une immigrante reçue/résidente permanente. Il s'agit d'une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence². Elle peut être issue d'une immigration récente ou ancienne. Et selon des statistiques de 2011, elles seraient plus de 3 544 400 au Canada, ce qui représente 21,2% de la population féminine canadienne.³ Elles immigrent généralement en tant que travailleuse qualifiée ou comme personne parrainée, qui correspondent à l'immigration économique et au regroupement familial, en termes de catégories d'immigration. Au Québec, en 2016 elles étaient 560 980 femmes immigrantes⁴, et venaient surtout du continent africain.

La clientèle interrogée

Ces statistiques symbolisent assez bien la réalité de la clientèle de notre organisme. Parmi les femmes interrogées, la majorité vient de l'Afrique, mais il y avait aussi des femmes d'Amérique du sud, des Îles, Barbados et Trinidad et Tobago. Voici une liste des pays de toutes les femmes ayant participé à la consultation : Rwanda, Burkina Faso, Côte-d'Ivoire, Cameroun, Sénégal, Congo Brazzaville, Madagascar, République Démocratique du Congo, Nigéria, Botswana, Zimbabwe, Algérie, Maroc, Tunisie, France, Roumanie, Inde, Jordanie, Monténégro, Colombie, Argentine, Caracas, Costa Rica, Cuba, Équateur, Guatemala, Pérou, Mexique, Venezuela et

² <https://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/dict/pop148-fra.cfm>, page consultée le 8 mars

³ <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-503-x/2015001/article/14217-fra.htm>, page consultée le 8 mars

⁴ <https://csf.gouv.qc.ca/article/publicationsnum/portrait-des-quebecoises-edition-2018/la-demographie/#:~:text=La%20r%C3%A9partition%20de%20la%20population,1%20%25%20par%20rapport%20%C3%A0%202011>. Page consultée le 8 mars

Haïti. Ce sont des femmes qui sont généralement mariées et elles sont encore jeunes, dans la tranche d'âge 30 ans-45 ans. Elles ont donc de jeunes enfants et c'est ce qui peut souvent constituer un obstacle à leur insertion en milieu de travail; et ce malgré leur niveau d'études, qui est plus élevé que le niveau des femmes nées au Canada.

Savoir pour agir : Définition et manifestation de cette violence pour les femmes immigrantes

La violence fondée sur le genre peut prendre des formes et des couleurs différentes, tout dépendamment de la communauté qui la vit. Les femmes immigrantes consultées ont identifié quatre types de violence fondée sur le genre; la violence conjugale, la violence en milieu de travail, la violence culturelle et la violence religieuse.

La violence conjugale, alimentée par la violence culturelle et religieuse

Une intervenante de l'organisme Centre d'Encadrement pour Jeunes Femmes immigrantes (CEJFI), a défini la violence conjugale comme toute forme de mauvais traitements ou de négligence infligée à un adulte par quelqu'un avec qui, il a ou avait une relation intime. Il s'agit d'un modèle de comportement utilisé pour établir le pouvoir et le contrôle sur une autre personne par la peur, l'intimidation, la menace ou l'utilisation de la violence physique. C'est le type de violence qui a été le plus mentionné par les femmes interrogées. Cette violence peut être psychologique, physique, économique et sexuelle.

La violence fondée sur le genre dans les familles immigrantes commence souvent, mais pas toujours, par de la violence culturelle. On pourrait définir ce type de violence comme toute norme culturelle, us et coutume qui maintiennent les femmes dans un état de servitude constant envers la gente masculine. Cette violence induit automatiquement un conditionnement de la femme dès l'enfance, pour remplir ce rôle de servante auprès des hommes; en commençant par ses frères, son père et finalement son mari. Cette violence est tellement subtile, et comme la décrit l'écrivain français, Philippe Vilain, sourde et pire que toute, qu'il a fallu que les femmes qui l'ont mentionné dans les tables rondes, sortent de leurs pays d'origine pour s'en rendre

compte. Et une des raisons pour lesquelles ce type de violence peut continuer à perdurer dans un nouveau pays, est une auto-ghettoïsation. On parle d'auto-ghettoïsation, parce que ce sont souvent les membres des communautés qui décident de vivre entre eux, de se regrouper dans un quartier spécifique et de fréquenter les mêmes espaces publics. Il n'y a donc pas beaucoup de mélange avec la société d'accueil.

C'est donc souvent en se nourrissant de cette violence culturelle, qui continue à persister même dans la société d'accueil, que la violence conjugale dans les familles immigrantes prend son essor. Cependant elle peut changer de forme; si elle est souvent physique dans les pays d'origine, à cause des lois présentes au Canada et des mesures mises en place pour protéger les femmes, les hommes utilisent des moyens de contrôle qui laissent moins de traces visibles. Cette violence devient psychologique et se manifeste par un contrôle excessif de la femme : ses sorties sont surveillées, les personnes avec qui elle parle sont sélectionnées par le mari, mais surtout elle n'a pas de voix propre. La violence psychologique est souvent accompagnée par une violence économique, verbale et sexuelle. Économique, parce que la femme, qui comme on l'a dit est souvent parrainée et mère au foyer à cause de la présence des jeunes enfants et de la difficulté à trouver une place dans un service de garde subventionnée, dépend financièrement de son mari. Même les allocations financières qui sont octroyées par le gouvernement sont gérées par le mari. Elle n'a de revenu que celui que lui donne son conjoint, qui peut s'en servir comme un moyen de contrôle. La violence verbale s'exprime par des cris, des plaintes constantes, des propos dévalorisants, qui diminuent la personne. Et finalement la violence sexuelle, qui est la violence dont les femmes ne parlent jamais parce qu'elle est profondément ancrée dans cette violence culturelle, est tout simplement l'incapacité des femmes à dire « non » à tout rapport sexuel et tout acte sexuel. Culturellement, leur corps appartient à leurs maris.

La culture peut être un facteur aggravant, mais la religion quand elle est utilisée comme moyen de pression contre les femmes, en est aussi un et là on parle de violence religieuse. La religion, quand elle est utilisée comme moyen de pression, peut être définie comme un ensemble de règles morales érigées selon une compréhension culturelle d'un principe divin supérieur. En d'autres mots, ce sont des règles établies par l'Homme selon sa compréhension d'une morale basée sur un être divin, pour perpétuer cette vision culturelle de la femme qui n'existe que pour plaire à son mari.

Dans cette violence, non seulement la femme doit servir son mari parce que c'est ce qui est attendu d'elle par sa famille, sa société, mais aussi sa communauté religieuse et son Dieu.

La violence vécue par les femmes immigrantes en milieu de travail

La violence en milieu de travail peut se manifester sur plusieurs formes, verbale, psychologique, physique, sexuelle et même économique. Dans ce milieu professionnel, la violence psychologique est très présente. Elle peut prendre une forme très subtile en s'extériorisant par un manque de chaleur humaine, un manque de respect. C'est un dénigrement constant de la personne, basé sur le seul fait que c'est une femme ou une femme issue de communautés culturelles; parce que l'origine ethnique des femmes ajoute une couche à cette violence. En effet les origines des femmes peuvent susciter des sentiments négatifs ou des préjugés envers ces dernières, mais c'est leur genre qui donne le courage à leurs agresseurs de verbaliser ou d'agir selon ces préjugés et ces sentiments. La violence devient alors ouverte et se manifeste par de la violence verbale, par des menaces et de l'intimidation. La violence fondée sur le genre peut également prendre une forme économique en milieu de travail quand la personne n'est pas payée pas à sa juste valeur, pour le même travail effectué par un autre, juste à cause de son genre. Cette violence peut devenir physique et même sexuelle, et se manifester par du harcèlement, des propos et des gestes sexuels déplacés.

C'est un type de violence qui peut être très difficile à dénoncer, spécialement quand on est une femme appartenant à une minorité visible ou linguistique. Les difficultés pour les personnes immigrantes à trouver un travail à la hauteur de leurs compétences, fait en sorte que quand elles en trouvent un, elles sont prêtes à accepter de subir de nombreuses choses, même dénigrantes, pour garder cet emploi. Et pour les femmes l'enjeu peut être encore plus important; elles doivent penser à leurs enfants, aux membres de la famille qui sont restés dans leur pays d'origine. Mais au-delà de ces considérations économiques, il y a aussi deux facteurs psychologiques importants desquels il faut tenir compte, la honte et la peur de ne pas être crue. Ces facteurs psychologiques sont souvent le résultat de ce conditionnement culturel, dans lequel

elles n'ont pas des droits, juste des devoirs, reçu depuis l'enfance, qui gruge l'estime de soi de ces femmes.

Les causes de la violence fondée sur le genre chez les femmes immigrantes

L'immigration, comme facteur de risque

Immigrer dans un nouveau pays vient avec son lot de changements, tant positifs que négatifs. Les femmes immigrantes viennent généralement des pays dans lesquels le patriarcat est dominant et les femmes de notre organisme ne dérogent pas à cette tendance; l'homme est considéré comme la tête de la famille et c'est lui qui pourvoit aux besoins de la famille. En revanche une fois que la famille est sur le territoire canadien, les difficultés de trouver un emploi, dus à plusieurs facteurs comme la non-reconnaissance des diplômes étrangers, la discrimination et le manque de réseautage, entraîne un changement des rôles. L'homme n'est plus le pourvoyeur et certains peuvent mal le vivre et avoir l'impression de perdre leur place auprès de leurs conjointes. Et cette insécurité peut se manifester par de la violence. Cette réalité est confirmée par les recherches, comme celle effectuée par Stéphane Hernandez pour le compte du Centre de santé et des services sociaux de la Montagne, qui dit : « *Les multiples changements de contexte entraînent indubitablement un procès d'acculturation, un ajustement plus ou moins brusque et étendu des manières de penser, de croire, d'agir, alors qu'il est impératif de préserver une certaine continuité à la survie de l'être* »⁵. Les mots à retenir dans cette déclaration sont « ajustement plus ou moins brusque et étendu »; ces mots reflètent assez bien le stress vécu par les familles immigrantes dans leur processus d'intégration au Canada. Et quand toute cette tension s'ajoute à ce conditionnement culturel et religieux cité précédemment, il en peut résulter de la violence.

La dépendance financière des femmes immigrantes

Un autre facteur de risque est la dépendance financière des femmes envers leurs conjoints, et plus particulièrement des femmes parrainées. Selon statistiques Canada, 8,1 % des femmes actives nées hors du pays étaient considérées comme sans

⁵ Les Hommes Immigrants et leur vécu familial : Impact de l'immigration et Intervention, Stéphane Hernandez, Série de publication, Centre de recherche et de formation, Numéro 15, page 23.

emploi en 2001. Et ces données ne sont pas toujours représentatives de celles collectées par les organismes qui interviennent auprès de ces femmes. Parmi les femmes que ces organismes peuvent recevoir dans une année, plus de 70% sont sans emploi et ne suivent aucune formation⁶, de ce fait, vivent dans un isolement continu qui les met en marge de la société. Leur quotidien est organisé autour de leurs enfants et de leur mari, les seuls contacts qu'elles ont généralement avec l'extérieur tournent autour de leurs familles. Cet isolement fait en sorte qu'elles n'apprennent pas à développer des aptitudes sociales et comportementales qui facilitent l'intégration dans la société. Cela les enferme dans un cercle vicieux, car non seulement compte tenu de leur réalité de femme immigrante, elles ont de la difficulté à trouver un travail à cause de la non-reconnaissance de diplômes, du manque d'expérience de travail au Québec, de la difficulté à concilier travail et famille, d'une intégration culturelle manquante, mais en plus le fait de rester à la maison, les disqualifie peu à peu pour le monde du travail. Tout cela contribue à accentuer leur isolement et à les rendre plus dépendantes de leurs conjoints. Et quand, à cause de leur statut de femme parrainée, elles ne peuvent pas avoir droit à des aides gouvernementales, elles sont complètement à leur merci.

Le statut de femme parrainée peut vraiment être une arme à double tranchant, parce qu'au-delà de la dépendance économique que cela peut créer envers les conjoints, il peut également être utilisé contre les femmes, quand elles ne connaissent pas leurs droits, comme moyen de contrôle. Certaines femmes, dans leurs témoignages, parlaient des conjoints qui menaçaient de faire déporter leurs femmes dans leurs pays d'origine parce que c'est eux qui les avaient parrainées.

La stigmatisation de la santé mentale dans les communautés immigrantes

Plusieurs participantes présentes dans les tables rondes ont affirmé que la santé mentale est souvent perçue comme un enjeu tabou dans les communautés immigrantes, spécialement dans les communautés noires. C'est comme si cet enjeu n'existait pas. Cette affirmation est confirmée par les recherches. Au mois de mars

⁶ Rapport d'activités 2009-2010 du CEJFI, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Juin 2010

2020 s'est tenu un forum au Manitoba par des membres des associations africaine et afrodescendants pour sensibiliser leurs communautés sur les problèmes de santé mentale et l'objectif était justement de briser les préjugés rattachés aux problématiques mentales⁷. Selon les organisatrices de ce forum, il existe un jugement sévère dans la communauté envers les personnes qui souffrent de santé mentale et l'expriment; elles peuvent être étiquetées de paresseuses ou de faibles.

On pourrait se demander quel est le lien entre ce déni des troubles mentaux et la violence fondée sur le genre, particulièrement la violence conjugale dans les communautés immigrantes ou racisées? C'est justement parce que cette tranche de la population n'a pas pour habitude de s'arrêter pour faire cette introspection émotionnelle et mentale, que beaucoup de personnes peuvent souffrir de problèmes de santé mentale, sans le savoir. Et quand on sait que les problèmes de santé mentale peuvent affecter la capacité physique, mentale et sociale, d'une personne d'agir dans son milieu et d'accomplir les rôles qu'on attend d'elle qu'elle assume d'une manière acceptable pour elle-même et pour les groupes dont elle fait partie⁸, on peut comprendre qu'une personne qui violence une autre n'agit pas selon ce qui est attendu d'elle et peut donc souffrir d'un trouble mental. Des chercheurs ont observé que certaines caractéristiques qui peuvent être considérées comme pathologiques se retrouvaient chez les conjoints violents : un degré élevé de réactivité émotionnelle, une faible capacité d'empathie et d'autocritique et une structure de personnalité pathologique⁹. Chez les hommes immigrants ou noirs, le problème est qu'ils pourraient souffrir de ces pathologies mentales mais ne jamais le savoir parce que tout ce qui est lié à la santé mentale est tabou.

Mais cette stigmatisation de la santé mentale n'affecte pas seulement les hommes immigrants ou noirs, mais aussi les femmes. Il a été mentionné dans les paragraphes précédents, dans la section sur la définition de la violence fondée sur le genre, que cette violence peut être culturelle. Et cela peut être une des raisons pour lesquelles les femmes vont l'accepter. Et il est vrai que quand on vit dans une société

⁷ <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1659788/sante-mentale-noirs-manitoba-canada-africain>

⁸ CONCOMITANCE DE VIOLENCE CONJUGALE ET DE TROUBLES MENTAUX : Les points de vue des professionnels intervenant auprès de conjoints aux comportements violents ; Louis-François Dallaire, t.s., M.Serv.Soc. Professeur agrégé de clinique, DMFMU ; Centre de recherche sur les soins et services de première ligne de l'Université Laval : 4 novembre 2015, page 6.

⁹ Ibid, page 11

où un certain comportement est normal, cela prend un courage énorme pour s'en démarquer; on peut donc comprendre la difficulté des femmes vivant dans certains pays de se libérer de ce joug, sans aide. La question qui se pose cependant est qu'en est-il quand ces femmes quittent leurs pays d'origine et arrivent au Canada, où il existe des campagnes de sensibilisation continues contre la violence fondée sur le genre? Ces femmes savent-elles que dans la société canadienne ce comportement est non seulement prohibé, mais puni par la loi? Dans les tables rondes, il y avait deux réponses à cette question :

- Non, elles ne le savent parce que le message n'arrive pas à percer la barrière de la langue ou à pénétrer dans leurs communautés isolées, et dans les pages suivantes nous verrons les solutions proposées pour remédier à cette problématique.
- Oui elles le savent, mais elles sont trop détruites psychologiquement pour amorcer le moindre processus.

Détruites psychologiquement parce que des études ont révélé que sur une population de 1252 femmes, 417 avaient subi de la violence conjugale et parmi ces dernières la majorité avait des antécédents de maltraitance dans l'enfance¹⁰. Un article paru sur le site mediaterre.org disait justement que la maltraitance infantile est plus répandue que ce qu'on pourrait penser : « *Selon une récente étude publiée dans la revue Pediatrics, au cours de l'année passée, jusqu'à un milliard d'enfants ont subi des violences physiques, psychologiques ou sexuelles dans le monde. Un enfant sur 4 subit des violences physiques et près d'une fille sur 5 des violences sexuelles au moins une fois dans sa vie,..., La question est particulièrement épineuse en Afrique, où certaines traditions perdurent, malgré leurs effets délétères établis sur la construction psychique et physique des enfants* ». ¹¹ Cette maltraitance, combinée à certaines normes culturelles qui font de la femme la servante de sa famille, fragilisent énormément les femmes. Et quand en plus elles tombent sur un conjoint violent, cette fragilité s'accroît de plus belle et peut s'exprimer par une dépression profonde. Mais comme dans les communautés immigrantes et noires on ne parle pas des troubles mentaux, les femmes ne reçoivent

¹⁰ [I. Ouellet-Morin](#), H. L. Fisher, M. York-Smith, S. Fincham-Campbell, T. E. Moffitt and L. Arseneault. [Intimate partner violence and new-onset depression: a longitudinal study of women's childhood and adult histories of abuse. Depression and Anxiety](#). 2015

¹¹ <https://www.mediaterre.org/afrique/actu,20160719094240.html>

pas l'aide dont elles ont besoin. Et cela fait perdurer la violence qu'elles subissent parce qu'elles se sentent trop lasses pour entreprendre quoi que ce soit.

Les mesures à prendre pour mettre fin à la violence

Étant donné que lors des tables rondes de consultation, les femmes ont surtout mentionné la violence conjugale, comme étant le type de violence fondée sur le genre le plus répandu chez les femmes immigrantes, ce sont d'abord les mesures pour contrer ce type qui seront présentés. Bien évidemment ces mesures pourraient aussi s'appliquer à la violence en milieu de travail et le harcèlement de rue, qui ont aussi été nommés. Un problème si compliqué nécessite des solutions tout aussi complexes. Comme une intervenante travaillant à la Maison d'Haïti l'a si bien dit, la violence que subissent les femmes immigrantes, est le résultat d'une construction sociale, qui pour être déconstruite, va se faire tranquillement, mais il ne faut jamais se lasser en ayant l'impression que les choses n'avancent pas. On parle de changer des mentalités, des façons de faire et d'agir, qui sont profondément ancrées dans les personnes. Et de la même façon que ces valeurs et comportements ont été inscrits dans le subconscient et conscient des personnes, de la même façon, d'autres valeurs et comportements peuvent y être inscrits. Il suffit de gagner la confiance des personnes directement concernées par cette problématique et de travailler avec elles.

Prévention

Dans le cas des femmes immigrantes, la prévention consiste en deux choses : empêcher un comportement qui pouvait déjà se manifester dans le pays d'origine, de se reproduire sur le territoire canadien et décourager toute nouvelle manifestation de violence. La prévention serait de présenter clairement les conséquences qui sont rattachées à la violence fondée sur le genre, autant pour les personnes qui violentent, que celles qui sont violentées.

Un des moyens d'action pour y parvenir est évidemment la sensibilisation. Mais comme il a été dit, les communautés immigrantes, particulièrement les femmes peuvent vivre isolées et en espace clos dans leurs communautés ; le défi réside donc dans le fait de s'assurer que les familles immigrantes soient rejointes par toutes les campagnes de sensibilisation qui se font.

Sensibiliser les familles immigrantes dès leur arrivée au Canada :

Plusieurs participantes ont suggéré, de créer des pancartes publicitaires qui condamnent la violence conjugale, et de les placer directement dans les aéroports. Il était aussi question de créer ces pancartes en plusieurs langues, évidemment si cela ne contrevient pas à la loi sur les langues officielles.

Cette sensibilisation passerait également par les documents d'accueil qui sont remis aux nouveaux arrivants par l'immigration. Il doit y être clairement écrit que la violence conjugale constitue un crime passible d'une peine de prison au Canada. Il devrait aussi avoir une liste de ressources d'aide, tant pour les femmes que pour les hommes pour prévenir la violence. Et cette information devrait également être faite dans plusieurs langues.

Toujours dans l'optique de s'assurer de rejoindre les familles immigrantes quand l'occasion se présente, les cliniques et les hôpitaux pourraient être également utilisés. Lors des visites médicales, il est d'usage de remplir un questionnaire, un feuillet parlant de la violence conjugale et présentant les différentes ressources existantes, pourrait également être remis automatiquement aux personnes.

Le but est que le message, comme quoi la violence fondée sur le genre est totalement inacceptable au Canada, puisse être transmis aux familles immigrantes. Il faut donc diversifier les méthodes de sensibilisation, affiches, capsules vidéo, annonces et autres, et il faut aussi faire des campagnes ciblées pour les jeunes, pour les femmes et pour les hommes. Il faut aussi que ces publicités parlent plus de la diversité des ressources existantes, notamment des organismes destinés spécialement aux clientèles immigrantes. Et quand on parle de référence auprès des organismes qui interviennent auprès des clientèles immigrantes, on ne parle pas d'encourager un comportement de repli identitaire culturel, mais de favoriser une transition en douceur entre le pays d'origine et le Canada; d'atténuer le choc culturel.

Promouvoir la santé mentale au sein des familles immigrantes :

Les préjugés rattachés aux problèmes de santé mentale dans les communautés immigrantes sont un énorme facteur de risque quand il est question de la violence fondée sur le genre. Dans les causes de la violence, il a été dit que certains comportements de pathologies mentales peuvent se retrouver chez les conjoints

violents ; donc si ces derniers étaient conscients que leur comportement peut être le résultat d'un problème de santé, sur lequel on peut intervenir, cela pourrait éviter la manifestation de cette violence.

Tout le défi réside dans le comment sensibiliser les hommes à ces problèmes de santé mentale, surtout s'il faut établir un lien entre ces problèmes et la violence fondée sur le genre. Les participantes aux tables rondes ont suggéré d'utiliser les témoignages d'autres hommes pour sensibiliser ces derniers. Des études ont montré que la socialisation masculine est importante quand il s'agit d'intervenir auprès des hommes¹² ; ça prend un homme pour parler à un autre homme. Et dans le cas des hommes immigrants, ça prend un homme qui est respecté dans sa communauté, qui incarne toutes les valeurs culturelles qui sont si essentielles pour eux ; mais qui pourrait tout de même les sensibiliser par rapport à des choses qui leur sont moins familières. Il a été proposé de trouver de tels hommes dans les communautés, idéalement qui auraient eux-mêmes vécus les problématiques pour lesquels ils veulent sensibiliser les autres, d'organiser des activités entre hommes durant lesquelles ces leaders pourraient parler aux autres. L'objectif serait d'encourager les hommes à demander de l'aide quand ils se sentent dépassés, stressés ou quand ils sentent qu'ils sont en perte de contrôle.

Cette sensibilisation doit aussi être faite auprès des femmes immigrantes. Comme mentionné dans la section sur les causes dans le présent document, beaucoup de femmes qui se retrouvent dans des situations de violence ont connu des situations non facilitantes dans leur vie avant de vivre ces situations. Ces situations peuvent avoir nui à leur confiance en soi, créer de l'anxiété, de l'angoisse, de l'agressivité ou un comportement dépressif. Les femmes immigrantes et particulièrement les femmes noires, ont tendance à être intériorisées ces sentiments négatifs, et en faisant cela, elles s'épuisent émotionnellement sans s'en rendre compte. C'est souvent pourquoi quand elles vont voir des signes avant-coureurs d'un comportement violent chez leur partenaire, elles n'auront pas la force mentale nécessaire pour intervenir, que ce soit en le confrontant ou en le quittant.

¹² Tremblay & L'Heureux, 2016. Le Petit Mâle 101 : **INTERVENIR AUPRÈS DES HOMMES**. Gilles Tremblay, PhD, t.s.. Pierre L'Heureux, M.Ed.,

Il a donc été proposé, que des ateliers axés sur le développement de la confiance en soi des femmes, soient créés. Mais ces ateliers doivent être aux femmes immigrantes, dans le sens que les intervenantes doivent tenir compte du fait que les femmes ne sont pas familières avec tout ce qui touche la santé mentale et ne sont pas habituées à parler de leurs émotions. Il faut donc trouver des approches pour les inciter à se confier. Ces ateliers seraient offerts par les organismes qui interviennent déjà auprès des femmes immigrantes.

Soutien aux survivantes et à leurs familles

Briser l'isolement des femmes immigrantes et favoriser leur autonomie financière :

Cet isolement est surtout un problème dans les cas de violence conjugale. Une femme immigrante isolée est une femme qui ne sort pratiquement jamais de chez elle, qui ne connaît pas les ressources d'aide et qui est donc vulnérable et dépendante de son conjoint, tant socialement que financièrement. Et cela c'est sans compter sur l'isolement que le conjoint violent va créer autour de la victime. Nous avons eu des témoignages de femmes qui ne connaissaient même pas leur adresse et étaient incapables d'effectuer des transactions bancaires toutes seules. Dans un tel contexte, il est difficile pour les femmes de dénoncer parce qu'elles ne connaissent pas les ressources et surtout elles ne sont pas autonomes financièrement.

L'isolement des femmes immigrantes, en général, peut s'expliquer par plusieurs causes, le choc culturel, la présence de jeunes enfants et l'absence de place dans un service de garde subventionnée, une difficulté à accéder au marché du travail, due à une non-reconnaissance des diplômes étrangers. Pour briser l'isolement des femmes immigrantes, il faudrait agir sur chacun de ces éléments.

Le choc culturel est « une expérience de stress et de désorientation vécue par la personne devant apprendre à vivre dans une nouvelle culture », (Winter 2019) ; cette expérience peut conduire la personne à un repli sur sa culture d'origine et la faire se cloîtrer dans un environnement qui la sécurise. Pour aider les femmes immigrantes à effectuer une intégration réussie et tout en douceur, il faut que ces dernières se retrouvent dans des lieux qui vont leur rappeler leur pays d'origine, mais tout en leur permettant de découvrir leur nouvelle terre d'accueil. Il faut donc que les organismes

d'aide destinés aux femmes immigrantes soient adaptés à cette réalité culturelle, non seulement en s'assurant que les intervenantes soient au fait de ces différentes réalités culturelles, mais aussi en engageant plus de femmes immigrantes.

Il existe déjà de tels organismes ; ils ne sont pas nombreux, mais en plus ils sont sous financés et leur existence demeure précaire. Ils ne peuvent donc pas offrir des services de façon continue et pourtant ces organismes interviennent sur deux autres causes de l'isolement des femmes : la non-reconnaissance des diplômes étrangers et la garde des enfants. Ces organismes offrent en effet des programmes de réorientation professionnelle qui permettent aux femmes de faire des formations professionnelles de courtes durées pour s'insérer sur le marché du travail et certains des organismes offrent un service de halte-garderie. Les programmes d'aide à l'emploi permettent aux femmes d'atteindre une certaine autonomie financière et d'être moins dépendantes de leurs conjoints. Certaines femmes sont aussi accompagnées dans la création d'entreprises dans le cadre des programmes mis sur pied pour lutter contre les difficultés d'accès au marché du travail liées au racisme et à la discrimination. Ces organismes offrent encore des ateliers sur les droits des femmes, qui expliquent à ces dernières, notamment à celles qui sont parrainées, toutes les ressources mises à leur disposition. Ces ateliers sont une réponse directe aux menaces de certains conjoints de faire déporter leurs conjointes parce qu'ils les ont parrainées. Le travail de ces organismes est un outil par excellence qui permet de lutter contre la violence fondée sur le genre, parce qu'une fois que ces femmes connaissent leurs droits et se trouvent un emploi, elles commencent à envisager de quitter le conjoint violent. Envisager de quitter le conjoint violent, parce qu'il faut encore renverser la barrière psychologique et culturelle. Les femmes immigrantes en situation de violence conjugale n'aiment pas dénoncer leurs conjoints auprès des autorités policières parce qu'elles craignent que ça se retourne contre elles, elles craignent le rejet de leur famille et du jugement de la communauté. Elles vont préférer le quitter, sans passer par un processus judiciaire. C'est dans de tels cas que cette adaptabilité culturelle est importante, parce que l'intervenante doit comprendre la pression culturelle que la femme subit et respecter cette approche, qui peut même dès fois inclure le conjoint violent. En effet il peut arriver que l'intervenante serve de médiatrice pour s'assurer que la séparation se passe en douceur et généralement quand le conjoint violent constate qu'une personne

extérieure est impliquée, il a tendance à coopérer, juste pour éviter d'avoir un dossier criminel.

Le défi qui demeure pourtant est comment faire savoir à ces femmes que ces ressources existent, quand elles existent dans leur localité ; et c'est là que l'approche adaptée de ces organismes se révèle être une véritable nécessité. Ces organismes n'attendent pas que les femmes viennent à eux, mais ils vont les chercher dans leurs milieux de vie ; que ce soit dans les lieux de culte, les épiceries ethniques et les transports en commun. Des affiches y vont être placardées, des dépliants distribués et dès fois même, des intervenantes vont être sur place pour rencontrer les femmes.

Infrastructure et environnement propice

- De mieux outiller les intervenants de première ligne, comme les policiers et les travailleuses sociales, par rapport à la réalité des femmes immigrantes; parce que pour ces femmes la police peut être intimidante. Savoir travailler avec la police.
- .
- Pour prévenir la violence, il faut sensibiliser encore et encore la population, et ce, dans différents milieux. Par exemple, pour le milieu de travail et le milieu éducatif, les gens doivent savoir qu'ils peuvent avoir recours à l'Ombudsman qui est la personne ressource à aller voir quand il y a un conflit entre une personne en autorité et un subalterne. Dans le milieu du travail, il y a aussi les syndicats qui sont présents pour défendre les travailleurs. Mais ces ressources doivent être sensibilisées aux réalités culturelles des personnes issues de l'immigration et en tenir compte dans leurs interventions.
- Promouvoir une solidarité féminine.
- Engager plus de femmes de communautés culturelles.
- Travailler l'autonomie des femmes par des ateliers sur la confiance en soi.
- Un changement de mentalité qui passe par l'éducation populaire des femmes; par le brisement de l'isolement des femmes et par une plus grande participation des femmes à la société d'accueil.
- L'allègement de la prise en charge juridique des cas de violences serait une autre piste de solution.

